



LA MARNE OUVRIERE

Organe officiel de l'Union des Syndicats CGT de la Marne - Rédaction/Administration -

15, bd de la Paix - 51058 REIMS Cedex - Tél. : 03.26.88.23.04 - Directrice de la Publication : Marilyn HOMON

N° 438 Février 2020 CPPAP 1221 S 06066 - Imprimé par nos soins - Prix 0,50 €

Retrouvez toutes les actualités sur le site de l'UD : www.udcgt51.fr

RÉFORME DES RETRAITES + NAO + RECULS SOCIAUX = LUTTE

Édito...

Les patrons ne s'y trompent pas, ils ont tout intérêt que la réforme des retraites soit votée en force car qu'on ne s'y trompe pas les exonérations de cotisations patronales, le CICE, etc... dégagent pour eux une masse financière qu'ils n'ont pas envie de partager.

Le pire c'est qu'ils veulent tuer notre Sécurité Sociale pour promouvoir la capitalisation.

Ça fait plus de 2 mois que nous luttons pour faire tomber cette réforme des retraites.

Le temps n'est pas en faveur du gouvernement c'est pourquoi il n'hésite pas à menacer de faire passer cette réforme avec le 49-3.

Du déjà vécu avec la loi travail en 2017 sous le gouvernement Valls.

Tout cela en période d'élections municipales qu'il ne faudrait pas entacher. Selon certains, les préoccupations locales seraient différentes, pourtant les Maires sont de grands électeurs pour choisir les sénateurs. Soyons donc vigilants. N'hésitons donc pas à leur mettre sur la table des dossiers sociétaux comme celui des retraites. Demandons aussi des comptes à nos députés sur le sujet.

Rien n'est joué :

Si la méthode est très critiquable, mettons en avant notre capacité de lutter.

Nous continuons le combat et mettons tout en œuvre pour que les propositions CGT, en matière de financement des retraites, soient connues des salariés, dans les entreprises et les services.

Les revendications en période de NAO sont nombreuses, faisons le lien avec celles sur les retraites.

Nous ne lâcherons pas sur nos valeurs d'égalité et continuerons à exiger un autre partage des richesses.

La prochaine journée d'action et de grève interprofessionnelle a lieu le 31 mars 2020.

En attendant, des initiatives doivent être prises.

On va gagner !!!

Sabine DUMENIL
Secrétaire Générale



DÉPOSÉ LE 26 FÉVRIER 2020



Sommaire

- > **Page 1 :**
 - Edito
- > **Page 2 :**
 - Congrès de l'Union Départementale CGT de la Marne les 26 et 27 mars 2020 à Saint-Memmie
 - 8 mars : journée internationale de lutte pour le droit des femmes
 - Le patron des patrons du Champagne s'attaque à la C.G.T.
- > **Page 3 :**
 - Compte rendu de la rencontre du 27 janvier 2020 avec Madame la Ministre de la Cohésion des territoires
- > **Page 4 :**
 - Calendrier des formations 2020 dans la Marne

Congrès de l'Union Départementale CGT de la Marne Les 26 et 27 mars 2020 à Saint-Memmie



Les syndicats ont reçu les documents nécessaires à la préparation de notre congrès départemental.

Nous aurons bien entendu un débat en lien avec l'actualité sociale, pour autant, il est indispensable de définir les axes stratégiques sur lesquels la future direction de l'Union Départementale engagera des actions concrètes durant les 3 années à venir.

Alors les camarades, nous vous invitons à débattre et travailler sur les documents qui vous ont été fourni

et si vous le pouvez, proposer des candidatures pour la prochaine direction sans oublier de rajeunir et féminiser.

La lutte en cours contre la réforme des retraites sera certainement l'objet d'un débat, de constat sur nos points forts mais aussi de nos points faibles, ce qui permettra aussi d'engager un plan de travail pour gagner nos luttes.

Au travail les camarades !

Sabine DUMENIL

8 mars : journée internationale de lutte pour le droit des femmes

Le droit des femmes a évolué dans le monde et dans notre pays, cependant, rien n'est acquis à vie et en termes d'égalité, il y a encore des progrès à faire.

L'égalité salariale n'est pas encore gagnée et la réforme des retraites, contre laquelle nous luttons, met en lumière cette injustice.

Ne jamais lâcher sur le principe d'égalité est

indispensable, sans cela, les droits des femmes et des hommes reculeront.

L'Union Départementale a donc décidé d'un déploiement en ciblant les entreprises et services où travaillent une majorité de personnel féminin, le **06 mars 2020**.

Il ne faut pas que la réforme des retraites soit appliquée car les inégalités se creuseraient encore plus.

Le patron des patrons du Champagne s'attaque à la C.G.T.

Monsieur Michel LETTER, Président de l'Union des Maisons de Champagne (UMC), se lâche publiquement sur les réseaux sociaux en stigmatisant et insultant des dirigeants de la CGT.

Cette personne crache son venin sur l'ensemble de la CGT, que ce soit sur la Confédération, sur la RATP, sur les cheminots, chacun en prend pour son grade y compris Henry KRAZUKI, ancien Secrétaire Général de la CGT qui ne mérite pas d'être méprisé.

Ce cher Monsieur a été interpellé par les élus CGT sur ses propos inacceptables lors de la dernière réunion paritaire. Il aurait dû s'excuser mais au contraire, il a affirmé qu'il assumait ses propos.

Cette haine n'a pas de limite et elle est inacceptable pour toute la CGT et quand bien même la lutte

contre la réforme des retraites menée depuis plusieurs mois déplaît aux représentants du capital, cela ne justifie en rien l'acharnement contre celles et ceux qui se battent pour le progrès social.

L'Union Départementale considère que toute la CGT est dans le viseur de ce patron et par conséquent appelle tous les syndicats marnais à se joindre au rassemblement de protestation pour dire :

**Non aux discriminations syndicales
Soyons à l'offensive et nombreux**

Le mardi 3 Mars à 10 h 00

devant les locaux de

l'Union de Maisons de Champagne

1 Rue Marie Stuart à Reims

Compte rendu de la rencontre du 27 janvier 2020 avec Madame la Ministre de la Cohésion des territoires

Étaient présents pour la CGT : Sandrine CALVY,
Fabien RENAULT et Daniel GARDA

Interventions de la délégation CGT :

Les points évoqués ont porté sur :

- **la réforme territoriale** passée en force en 2015, et ses conséquences aujourd'hui, la perte des services publics de proximité, l'abandon des territoires ruraux, les restructurations dans les services publics d'Etat : inspection du travail, fermetures de bureaux de postes, fermetures de trésoreries. Le projet de la loi "3D" (Décentralisation, Différentiation, Déconcentration) et les effets qu'auront cette loi sur les services publics de proximité mais aussi sur l'emploi dans le privé dans les territoires ruraux.

Les conséquences pour les agents en matière de formation professionnelle, issues de la loi de la transformation de la fonction publique du 6 août 2019, imposant une réorganisation du CNFPT et des CRO sur la base des 13 régions administratives au lieu des 29 actuelles. La mise en place du conseil économique Etat-Région.

- **La politique de développement industriel dans la Marne** : les dossiers en cours, un PSE chez Fichet Bauche à Bazancourt, Poreaux, Pastural avec des centaines d'emplois menacés. La réforme ferroviaire, le mal-être des cheminots dans leur profession sous couvert d'économie au détriment d'un service public de qualité, la situation du fret ferroviaire bradé pour le fret routier ou à la concurrence, des cheminots en lutte depuis le 5/12/2019 contre la réforme des retraites avec des fiches de paies à 0 €.
- **La réforme hospitalière** : les transferts de compétences dans les collectivités territoriales sans en avoir les moyens humains et financiers, l'aéroport de Vatry, la lutte des sapeurs pompiers depuis le mois de juin et bien évidemment la lutte que nous menons depuis le 5 décembre 2019 contre le projet de réforme des retraites.
- **Point sur la réforme GHT Champagne** : au CHU projet de construction à hauteur de 383 millions d'euros dans le cadre du plan Coperno pour moderniser l'offre de soin en contrepartie de la fermeture de 150 lits et aujourd'hui le ministère en demande d'avantage (60 fermetures de lits supplémentaires), les craintes et risques dans le cadre de la loi de santé 2022 à savoir : la perte du U (université, sciences, recherches),

suppression d'emplois en augmentation, fuite des personnels médicaux et paramédicaux, concurrence accrue avec Bezannes, nominations des hôpitaux locaux en hôpitaux de proximité ; dans le PRS 2021- 2025, il est prévu une suppression d'une maternité et d'un service de néonatalogie, de grosses craintes pour le CH de CHALONS EN CHAMPAGNE etc.....les conventions médicale du CHU avec les établissements du GHT qui colmate la désertification médicale et qui centralisera les spécialités de chirurgie sur le CHU au détriment des hôpitaux locaux. La télémédecine en place qui ne remplacera par une vraie consultation avec un médecin, l'allongement du temps de travail et notamment pour la catégorie active (pénibilité) la réforme des retraites à points aura pour effet de voir mourir les personnels au travail ou bien ils seront plus âgés que les patients ou les résidents.

Intervention de la Ministre :

« La loi "3D" : ce projet est issu du mouvement des gilets jaunes et des suites du grand débat, mais celle-ci n'existe pas encore, elle est en construction avec les territoires (associations, maires etc...). La ministre y met de la prudence sur la décentralisation déjà forte et affirme que les élus locaux ne demandent pas forcément de décentralisation mais plutôt des moyens de proximité et des réponses concrètes dans les territoires ».

« La loi "3D" apportera plus de souplesse et portera une attention sur la différenciation dans les territoires. Sur les regroupements hospitaliers et la réforme GHT l'objectif est de lutter contre la désertification médicale rurale, de désengorger les urgences et apporter à la population un service public de soin de qualité ». Sur la réforme ferroviaire, la ministre botte en touche et affirme que les gouvernements précédents ont tout misé sur le TGV. Le conseil économique État/Région ne sera qu'informel car c'est une structure pour créer des relations entre les régions et le ministère de l'économie (rassemblement État et collectivité territoriale). Sur la situation des SDIS, elle rappelle les diverses revendications des pompiers et affirme que nous devons faire attention à notre système français de secours en rappelant que les collectivités territoriales y contribuent tant en moyens humains que financiers. Sur la réforme des retraites la ministre maintien que leur réforme est solidaire, égalitaire et plus juste.

Pour la délégation CGT
Daniel GARDA

Calendrier des formations 2020 dans la Marne



Accueil des nouveaux syndiqués

Reims :

du 2 au 3 avril 2020

Châlons en Champagne :

Du 20 au 21 février 2020

Du 25 au 26 juin 2020

Du 8 au 9 octobre 2020

Formation syndicale Générale

Niveau 2 (1^{ère} partie)

Reims :

Du 2 au 6 novembre 2020

Châlons en Champagne :

Du 16 au 20 novembre 2020

Épernay :

Du 14 au 18 décembre 2020

Vitry le François :

Du 30 novembre au 4 décembre 2020

Formation syndicale Générale Niveau 1

Reims :

Du 9 au 13 mars 2020

Du 22 au 26 juin 2020

Du 7 au 11 décembre 2020

Châlons en Champagne :

Du 30 mars au 3 avril 2020

Du 21 au 25 septembre 2020

Épernay :

Du 16 au 20 mars 2020

Du 16 au 20 novembre 2020

Vitry le François :

Du 5 au 9 octobre 2020

CSE

Reims :

Du 22 au 26 juin 2020

Épernay :

Du 6 au 10 avril 2020

Vitry le François :

Du 8 au 12 juin 2020



CSSCT

Reims :

Du 25 au 29 mai 2020

Châlons en Champagne :

Du 19 au 23 octobre 2020

Épernay :

Du 5 au 9 octobre 2020

Vitry le François :

Du 11 au 15 mai 2020

Élus, mandatés, DP

Reims :

Du 23 au 25 mars 2020

Du 23 au 25 novembre 2020

Épernay :

Du 30 novembre au 4 décembre 2020

Fiche de Salaire

Reims :

Du 25 au 26 mai 2020

Module Communication

Reims :

Du 11 au 12 mai 2020

Module Protection Sociale

Reims :

Du 17 au 18 novembre 2020